

j'attache la plus haute importance aux doctrines de la régénération baptismale, de la Présence réelle dans la sainte Eucharistie, du sacrifice Eucharistique, du caractère sacramentel de la confirmation et de la pénitence. L'Église tolère toutes ces doctrines ; mais tant qu'une égale tolérance sera accordée à d'autres doctrines d'une nature différente ou même neutralisante, on ne pourra pas dire que l'Église enseigne définitivement les premières. Tolérer tout, c'est n'enseigner rien . . .”

*Tolérer tout, c'est n'enseigner rien*, parole sévère, qui est un jugement contre l'anglicanisme d'aujourd'hui ; parole profonde, qui est un avertissement contre le libéralisme de tous les temps. “ En somme, dit le Rév. Kinsman, l'Église paraît être ébranlée par les tendances du siècle, qui est opposé au surnaturel . . .”

Puis, l'Évêque démissionnaire passe au troisième chef de ses observations, “ les Ordres ”, et il écrit :

“ L'occasion immédiate de ma résignation a été un changement d'opinion concernant les ordinations anglicanes. J'ai reçu et j'ai conféré les ordres dans l'Église épiscopaliennne, croyant que les saints ordres sont un sacrement d'institution divine, nécessaire pour l'exercice valide du ministère . . . Dans ces trois dernières années, cependant, j'ai étudié la question des ordres, poussé fortement que j'étais à le faire par les arguments de ceux qui disent que les ordres Anglicans ne se rattachent à aucune doctrine spéciale. Cette prétention, bien qu'elle manque d'appui chez plusieurs dont le jugement est d'un poids spécial, a cependant l'appui d'un grand nombre de noms illustres, comme elle a aussi l'appui de la majorité de l'opinion laïque et d'importants précédents. En pesant les arguments pour et contre, pour la satisfaction de ma conscience, c'est-à-dire en étudiant la thèse de ceux qui disent que l'Église par son ordination confère un sacrement, bien que de nombreux membres du clergé ne le sachent pas, par comparaison avec l'opinion de ceux qui affirment que l'Église ne confère pas de sacrement, (bien que quelques membres du clergé pensent ainsi), je suis forcé d'admettre que les défenseurs de cette dernière opinion appuient leur thèse sur de plus forts arguments que les autres et que cette opinion doit être regardée comme plus probable que la première, touchant les saints ordres dans la Communion anglicane. L'étude de cette question a provoqué dans